

■ **Eco-Synthèse**, à Corcelles-Cormondrèche, mise en oeuvre, élaboration et développement de techniques relatives à l'environnement et à l'habitat, etc. (FOSC du 15.06.1995, p. 3355). La société est dissoute par décision de son assemblée générale du 28-04-2004. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Eco-Synthèse, en liquidation**. Liquidateur: Carrel Pierre, de Fribourg, aux Brenets, lequel signe individuellement. Nicoulin Guy (décédé), Nicoulin Margherita, et Simond Pierre Christophe ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés.

Journal no 1119 du 03.05.2004
(02251350 / CH-645.1.007.206-1)